

AFRICAN FUTURES INSTITUTE

Rapport sur les scénarios de l'Etude Prospective « Sénégal 2025»

Atelier du 09 au 13 Novembre 2009 Savana/Dakar

Dr. Alioune Sall

Executive Director

Pretoria, 25 février 201

Le Sénégal à l'Horizon 2025-2030

Esquisses de Scénarios

Introduction

De nombreuses définitions du scénario ont été proposées par les prospectivistes. On reprendra ici celle de Michel Godet : «Le scénario est un ensemble formé par la description d'une situation future et du cheminement des événements qui permettent de passer de la situation origine à la situation future.»

On la complètera par celle qui est donnée dans le *Millenium Project* : c'est « la description riche détaillée d'un futur plausible, un portrait aux couleurs suffisamment vives pour que le planificateur puisse clairement voir les problèmes, les défis, les opportunités qu'un tel futur présenterait. »

Et on retiendra que, pour être utile à la réflexion stratégique, un scénario doit comporter deux aspects :

- une image plausible du futur de la communauté à une date déterminée,
- la description du cheminement qui conduit de la situation actuelle à l'image du futur, ce cheminement étant aussi important sinon plus que l'image future elle-même, car c'est lui qui est le garant du caractère plausible du futur et c'est au cours de ce cheminement qu'il est possible d'agir pour réaliser un projet.

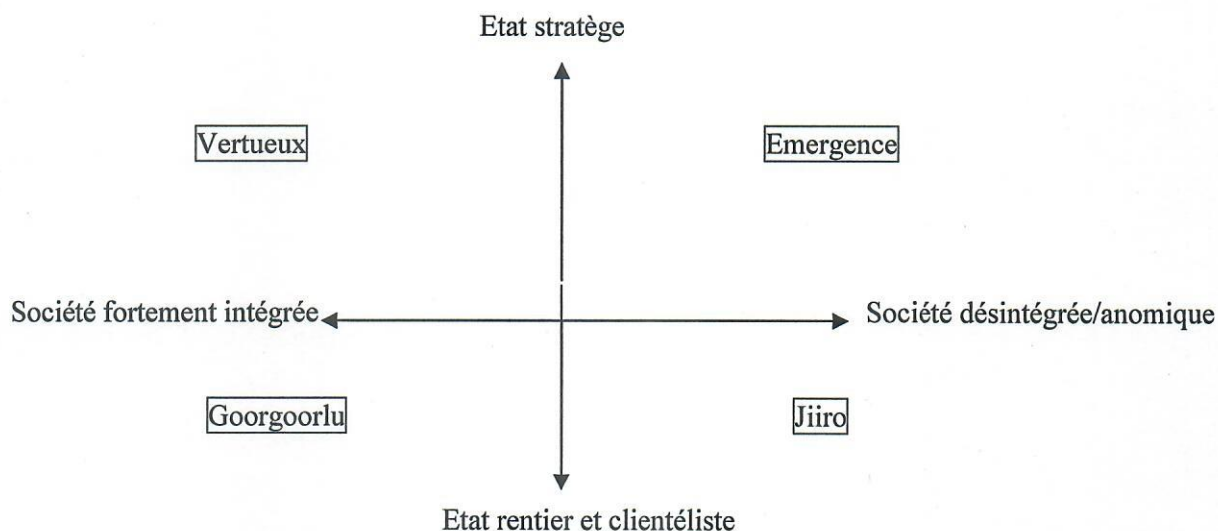
Les pages qui suivent présentent quatre scénarios du Sénégal à l'horizon 2030. Mais avant d'entrer de plain-pied dans cette présentation, il convient de

souligner que ces scénarios sont de nature exploratoire c'est à dire que, partant de la situation actuelle et des tendances passées et présentes, et faisant des hypothèses sur les incertitudes liées à l'environnement et sur les facteurs de changement, ils proposent des images des futurs possibles, vraisemblables. Toutefois, même si les images qu'ils présentent du Sénégal en 2030 et les cheminements qui y mènent ont une base factuelle, les scénarios doivent être considérés comme relevant de la fiction, procédant d'hypothèses sur la manière dont le futur pourrait se dévoiler, sortir des limbes. Ces hypothèses ne sont, au demeurant, pas neutres, ni dénuées de subjectivité et pour cette raison devraient soumises à un examen critique par les lecteurs.

En tout état de cause, l'on n'insistera jamais assez sur le fait qu'un scénario ne décrit pas la réalité future, qu'il n'est pas une prédiction, qu'il n'est pas non plus un modèle de simulation, mais qu'il est **un moyen commode de se représenter une réalité future plausible, d'en donner une image simplifiée pour « éclairer l'action présente à la lumière des futurs possibles et souhaitables »** (Michel Godet).

Une structure similaire a été adoptée pour les scénarios. Chacun d'eux décrit les principaux développements intervenus dans trois séquences temporelles : 2010-2015 ; 2015-2020 ; 2020-2030.

Ces scénarios, dans leur partie narrative, sont rédigés d'un point de vue rétrospectif c'est-à-dire en adoptant la posture d'un observateur qui, en 2030, passerait en revue les développements intervenus lors des deux précédentes décennies. Le schéma ci-après constitue une représentation de la façon dont les scénarios se positionnent dans une matrice organisée autour de deux axes, à savoir l'Etat et la Société.



Le choix de ces deux axes s'explique par l'importance des variables d'ordre sociétal et politique dans l'analyse structurelle du système sénégalais conduite en Février 2009.

Pour l'Etat, les sous-composantes sont la *gouvernance* et l'*économie*, c'est à dire le rôle de l'Etat en tant que moteur de développement, détenteur de la force de coercition et acteur économique.

Pour la société, il s'agit des aspects liés à la nature et la qualité des *ressources humaines*, ainsi que des problèmes de *cultures* et de *systèmes de valeur* (voir le rapport de l'atelier de formulation des hypothèses et de construction des scénarios, Novembre 2009).

On notera, par ailleurs, que si dans le détail certains résultats de cette analyse structurelle étaient contre-intuitifs, dans leurs grandes lignes ils venaient confirmer les conclusions de l'analyse rétrospective et de l'analyse du jeu des acteurs du Sénégal menées respectivement en _____ et en _____

Scénario 1 : Gestion patrimoniale par l'Etat d'une économie rentière : Goorgoorlu

En 2000, la globalisation et l'émergence étaient les notions les plus usitées dans les publications et discours sur le développement. Par rapport à ces notions, les avis étaient relativement partagés dans les cercles dirigeants. Elles étaient connotées positivement et perçues comme une chance à saisir, une opportunité, dans certains milieux où l'on mettait l'accent sur les avantages que pouvaient procurer l'expansion du commerce et des flux d'investissements directs extérieurs, l'accélération des changements technologiques, la diffusion en temps réel de l'information et le niveau sans précédent d'interdépendance des économies nationales ¹.

Pour d'autres, cette notion de globalisation/mondialisation –et tout un débat s'était invité autour de la différence entre les 2-² évoquait surtout la prééminence des firmes transnationales dans le processus d'intégration économique au détriment des travailleurs et autres catégories défavorisées de la population. Et il ne manquait point, parmi les critiques de ce processus, d'hommes et de femmes pour dénoncer les effets de cette globalisation sur les valeurs et mentalités des Sénégalais, en particulier des jeunes.

Mais quelle qu'ait pu être l'évaluation faite de la mondialisation par des universitaires ou le jugement porté par les altermondialistes de l'époque pour ce processus, peu de décideurs remettaient en cause l'idée selon laquelle l'intégration économique, par laquelle la globalisation se donnait à lire, continuerait dans les décennies suivantes. Comme une fatalité à laquelle les sociétés et économies ne sauraient échapper. Pour en rendre compte, un slogan

¹ Voir Rapports du Programme Nations Unies pour le Développement (PNUD) ; travaux de M. Kassé etc...

² Voir à titre d'exemple la contribution de Mamadou Lamine Diallo

avait même été forgé qui, comme les cyclones, portait un joli prénom féminin - un clin d'œil peut être à Madame Thatcher, Premier Ministre du Royaume Uni qui en était l'auteur : TINA (There is no alternative)-

Aujourd'hui, en 2030, même si l'économie mondiale laisse encore apparaître les traces de l'intégration accélérée des marchés qui s'est produite à la fin du 20^e siècle (1980-2000), la mondialisation a perdu quelque peu de son attrait et les rangs de ceux qui succombaient aux chants de ses sirènes sont plutôt clairsemés. La récession économique qui a touché le monde a mis en relief la diversité et le caractère différentiel des capacités de réponse des Etats et des nations.

Bien que l'économie mondiale ait été agitée, secouée par des turbulences plus ou moins fortes, suivies d'embellies et d'éclaircies plus ou moins longues, le Sénégal dont aurait pu penser qu'il serait particulièrement vulnérable à la crise a plutôt réussi à naviguer et à continuer son bout de chemin.

En effet, si la baisse des ressources externes (publiques et privées) a constitué une contrainte à la croissance, les processus de réforme ont créé un climat plus favorable pour les investissements productifs. La stabilité politique, obtenue à coups de cooptation et d'une amélioration de la distribution des revenus a aussi contribué à une certaine croissance, même en l'absence des conditions économiques idéales au plan mondial. Une gestion patrimoniale des ressources a été faite ; même si elle a donné lieu à un accroissement des disparités, celle-ci a permis de s'attacher les faveurs d'une clientèle sociologiquement importante.

Quant à la société, elle connaît des tensions car tiraillée entre une logique relationnelle qui n'a pas totalement disparu, qui est même très prégnante dans certains secteurs (notamment le secteur dit informel) et une rationalité économique de type capitaliste (avec primauté accordée à l'individu au

détriment du groupe) qui prévaut dans les autres secteurs économiques. Mais l'équilibre est très précaire.

Au total, il n'y a pas de développement significatif, mais pas non plus de catastrophe.

Comment en est-on arrivé là ?

2010-2015

En dépit de la crise financière et économique et des ses retombées sur le pays, en dépit du caractère animé et parfois agité -d'aucuns disent tonique- de la scène politique le Sénégal jouissait encore d'une bonne presse et de préjugés favorables dans une certaine communauté internationale qui ne manquait pas de présenter le pays comme une destination relativement justifiée en raison de la solidité de ses fondamentaux macro-économiques. Ainsi, le pays attirait une aide étrangère non négligeable. Cette dernière avait certes connu une certaine stagnation dans les années 2010 avec la crise éconómico-financière mais elle avait repris, même si c'est seulement faiblement, à partir de 2015 comme si les pays pourvoyeurs d'APD avaient été dopés/stimulés par l'approche de la date-butoir fixée pour les OMD, un certain jour de Septembre à New York, à l'aube du 21^e siècle. Et aux investisseurs des pays du Golfe s'ajoutaient maintenant ceux de l'Iran et de la Corée du Sud, ce dernier pays ayant décidé dès 2010 de jouer une carte africaine en mettant sur pied un forum similaire à ceux qu'avaient déjà mis sur pied la Chine et le Japon. Le Sommet financier du G20 à Séoul en 2010 avait marqué un temps fort sous ce rapport.

Les sources d'aide s'étaient par ailleurs diversifiées et les ONG y pesaient davantage, à la faveur notamment de la coopération décentralisée dont le pays

profitait largement en raison de la maîtrise quasi parfaite du discours participationniste que tenait le régime.

Durant cette période, l'avis des spécialistes de « Standard & Poors » selon lequel le Sénégal peut supporter le niveau d'endettement envisagé est très largement partagé dans les milieux spécialisés où l'on estime que, même en cas de difficultés, (comme le pays en a connu avec ses créanciers du Club de Paris en 1981-1998, et du Club de Londres en 1981-1989) le pays aurait à cœur d'agir pour son redressement, afin de garder la confiance de la communauté internationale et sa position d'économie parmi les plus solides de l'espace UEMOA.

Au delà de l'UEMOA, le Sénégal faisait figure de fer de lance de la coopération régionale. Partout où l'occasion lui en était donnée, le Sénégal se faisait le héraut des initiatives régionales comme le NEPAD, dont le Président avait été un des initiateurs, et présentait la coopération régionale non pas comme une option parmi d'autres mais un impératif catégorique, le véhicule indispensable pour sortir des marges de l'économie mondiale et jouer un rôle plus dynamique.

Durant cette période, l'investissement public dans l'amélioration des infrastructures physiques a des retombées positives. L'ouverture annoncée d'un nouvel aéroport international, la construction d'un port minéralier, le désengorgement de la capitale achèvent de convaincre les investisseurs que le Sénégal a un potentiel que l'Etat est décidément prêt à valoriser.

Ils se sont donc engagés dans le secteur des ressources naturelles, singulièrement l'or, et pour quelques uns dans la transformation des produits agricoles. Les effets sur l'emploi n'étaient pas toujours à la hauteur des résultats escomptés, en raison notamment de la concurrence des firmes asiatiques dont les produits

vendus à bas prix décourageaient l'investissement dans l'industrie manufacturière, mais ces effets n'étaient pas nuls non plus.

2015-2020

En Septembre 2015, les leaders du monde s'étaient réunis à New York pour commémorer le Sommet du Millénaire qui s'y était tenu quinze ans plus tôt. L'ambiance était plutôt tiède car en raison de l'échec de la communauté internationale à atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'était assignés beaucoup de participants avaient revu à la baisse leurs attentes. Pourtant le Sommet allait fournir l'occasion de mettre en relief quelques « success stories » : la diversification des sources de financement du développement en était une et l'Inde et la Chine ne manquaient pas d'en tirer fierté car leurs aides accrues et leurs politiques de promotion des investissements y avaient grandement contribué.

Après le choc de la crise de 2009, les mesures prises pour réguler les institutions financières aux Etats Unis et dans les autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) semblaient avoir contribué à réduire la vulnérabilité de la plupart des économies dominantes. Mais si les choix de politique économique avaient remis sur les rails les USA et d'autres pays industrialisés, peu de pays étaient préparés au choc qui allait résulter de l'affaiblissement de l'économie chinoise dans les années suivantes. Il faut rappeler que la croissance chinoise avait été le principal moteur de la croissance mondiale. Ses usines produisaient des biens qui étaient vendus à bas prix de par le monde et son vaste marché intérieur était une destination attractive pour beaucoup d'exportateurs. Sa demande soutenue pour des ressources naturelles qui nourrissaient ces usines –on parlait d'économie minérivore– garantissait des prix élevés pour les produits de base. Mais ce que l'on oubliait

c'est que la Chine devait faire face à des défis internes de taille parmi lesquels figuraient la pression démographique, l'acuité des problèmes environnementaux, les disparités croissantes entre les régions côtières et l'intérieur du pays. Autant de défis qui mettaient en péril la cohésion interne.

Les difficultés de la Chine devaient conduire à une chute significative de la production mondiale qui allait avoir des effets négatifs sur les autres économies. Les économies africaines, singulièrement celles qui avaient des rentes minières allaient s'en trouver affectées. Et ce fut le temps des interrogations par beaucoup d'analystes économiques et financiers.

Au Sénégal, durant cette période, la nature avait été clémente avec cinq années de pluviométrie moyenne, agrémentées de la mise en exploitation de gisements d'uranium pas très importants mais suffisamment rentables pour être exploités. Il en avait été de même pour le pétrole en ces années où l'on s'approchait du pic.

Après les phosphates, le tour était venu pour l'or de faire rêver. Par la suite, il y avait eu aussi l'uranium et le pétrole qui allaient enfin être exploités. Mais ces nouvelles rentes n'allaient pas mettre l'économie à l'abri des chocs intérieurs. De fait l'activité économique allait se trouver ralentie par moments, -ce fut notamment le cas entre 2015 et 2017- et les envois des travailleurs expatriés - ils étaient entre 50 et 100.000 Sénégalais rien qu'en France en 2007- sous pression. La crise financière internationale, les fluctuations du taux de change de dollar et les mesures draconiennes prises par les gouvernements occidentaux pour restreindre les flux migratoires en provenance du pays s'étaient traduites par une baisse de 7,3% déjà en 2010. Les recettes fiscales allaient s'en trouver plus faibles que prévu tandis que les inondations dans les zones urbaines allaient venir noircir le tableau pour certaines années.

Malgré tout, à quelques mauvaises années près, les critères d'évaluation quantitatifs étaient respectés bien souvent et les principaux repères structurels observés, valant au pays un satisfecit des institutions financières internationales même si la note était tempérée d'un « peut mieux faire ».

Pour ceux des Sénégalais qui ne peuvent ni émigrer, ni bénéficier des transferts venant de l'extérieur, les communautés religieuses, qui se sont multipliées, offrent un refuge et un certain réconfort. Ces communautés qui se sont multipliées ont développé des liens avec les pays du Nord. Les partisans de la charia reçoivent de solides appuis de l'Arabie Saoudite, de l'Iran, de la Libye... Quant à l'Eglise catholique, ses liens avec Rome sont plus forts que jamais. Surtout qu'elle doit compter avec l'émergence et/ou le développement de mouvements charismatiques qui cherchent à se tailler une place à ses dépens.

Outre leur développement quantitatif, ces communautés religieuses sont caractérisées par un processus de modernisation de leurs stratégies de communication et de mobilisation de ressources : les Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication (NTIC) n'ont plus de mystère pour leurs dirigeants qui en jouent à merveille.

Les pouvoirs politiques éprouvent à l'égard de ces mouvements/communautés une attitude ambiguë : crainte et instrumentalisation en sont les traits dominants. Ces mêmes traits caractérisent leurs rapports avec les autres acteurs du système, y compris le secteur privé et les organisations de la société civile.

2020-2030

Au début des années 2020, les effets du ralentissement de l'économie chinoise se faisaient sentir partout. Dans les pays de l'OCDE des pressions populistes

étaient organisées pour imposer des mesures protectionnistes mais pour beaucoup d'entreprises, ramener les unités de production dans les pays de l'OCDE n'était pas une option viable en raison des coûts élevés du travail.

Les multinationales s'étaient donc tournées vers l'Afrique, attirées par les coûts peu élevés de la main d'œuvre mais séduites aussi par la relative stabilité politique sur laquelle étaient bâties les économies africaines. A cet égard, une mention particulière doit être faite du *New Partnership for African Development* (NEPAD). Non seulement l'initiative avait prouvé sa valeur en plaidant et en aidant à établir des cadres favorables pour les investisseurs, y compris les investisseurs étrangers, mais à travers le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) en particulier elle s'était constituée en force respectée pour échanger des idées, partager des expériences pour désamorcer ou prévenir les tensions internes dans un continent marqué par une grande diversité ethnique et les disparités croissantes entre urbains et ruraux. Il reste que les défis sont encore nombreux et de taille en 2030.

Ainsi en est-il de la démocratie. En fait, en lieu et place d'une démocratie renforcée, l'on assiste à une résurgence de l'autoritarisme des années 2010-2020 avec des projets de loi pour militariser la police, revenir sur le statut des média publics, et des attaques fréquentes contre les organisations paysannes vues comme un mouvement d'opposition.

La pauvreté n'a pas non plus disparu, comme l'escomptaient ceux qui à Rome en 2007 s'étaient réunis sous l'égide du Fonds international de développement agricole (FIDA) pour étudier les moyens d'éradiquer, mieux de la reléguer dans les musées : « make poverty history ». De fait, elle continue de faire l'objet de débats entre experts dont le langage codé fait même oublier qu'il s'agit d'un drame qui frappe des êtres humains. Depuis 2000, on l'a mesurée sous toutes les coutures, on en a dressé des profils de plus en plus élaborés mais elle ne recule

pas. Les efforts des experts pour dépolitiser le problème et le présenter comme une question technique n'arrivent pas à convaincre ceux et celles qui en sont les victimes. Ceux-là —en majorité des femmes au demeurant— survivent essentiellement grâce à l'économie populaire, ce fameux secteur informel qui occupe toujours une place dominante dans l'ensemble des activités économiques en ce qu'il fournit les emplois et les moyens de survivre à une part importante de la population.

Certes, cette économie populaire s'est quelque peu diversifiée et fait même appel à des techniques modernes sur bien des plans ; certes les pouvoirs publics n'affichent plus à son égard la même hostilité qu'à l'époque où les « marchands ambulants » étaient traités comme des « encombrements humains » dont il fallait se débarrasser au plus vite comme on le ferait d'une verrue qui défigure le visage de la capitale qui s'enorgueillissait d'avoir la plus belle corniche de l'Afrique. Il reste toutefois que cette économie populaire demeure un lieu à très faible productivité.

Les groupes défavorisés, victimes de la pauvreté font valoir que l'Etat peut être tout à fait effectif, performant quand il choisit de l'être. Ils soulignent que la perception des taxes et impôts n'a cessé de s'améliorer que les stades se multiplient à une vitesse remarquable et qu'il faut donc mettre la persistance de la pauvreté sur le compte d'une absence de volonté politique de la part d'élites anciennes et nouvelles prêtes à s'accommoder d'un *statu quo* qui consacre les déséquilibres et disparités dans l'accès au pouvoir. « Nous sommes pauvres parce que nous ne sommes pas au pouvoir » clament les manifestants réunis sous la bannière d'«Un autre Sénégal est possible».

Mais pour l'heure, la pirogue Sénégal vogue ; elle tangue par moments, mais ne chavire pas. Des aides extérieures, des envois de migrants, une bonne

pluviométrie, quelques découvertes «et peut-être les prières des saints», ajoutent ceux qui portent turban ou mitre, viennent à point nommé pour éviter les catastrophes. Il n'y a ni développement, ni catastrophe.

« Le Sénégal d'aujourd'hui, ce n'est ni le bonheur promis par l'alternance en 2000, ni la chronique d'une mort annoncée que pronostiquait l'opposition à cette même époque ». Tel est le constat que fait du haut du balcon de son appartement de Liberté 6, Mr Diack, retraité de la Fonction Publique. Il a 73 ans. « Je suis né avec l'indépendance et je n'ai connu que cela : une situation de ni développement, ni catastrophe » répète-t-il.

Scénario 2 : L'émergence favorisée par un Etat stratège

Dans les discussions sur les problèmes de développement mondial ou les perspectives économiques mondiales, les pays africains étaient encore présentés au début 21^è siècle comme s'ils formaient un bloc homogène. Certes, l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud étaient, dans certaines agences de coopération, classées à part mais l'Afrique Sub-Saharienne (ASS) semblait être une espèce de magma compact alors même que les pays qui la composent connaissaient déjà des trajectoires différenciées. Cette A.SS était présentée comme retardataire par rapport à d'autres régions en termes de développement économique, social et politique. Elle donnait l'impression d'avoir raté son insertion dans la mondialisation de l'économie et d'être particulièrement prédisposée pour des conflits internes dévastateurs.

En 2030, ces généralisations n'ont plus cours, n'ont plus de raison d'être car ce qui frappe l'analyste du développement c'est que l'écart entre les pays de l'ASS s'est accru de façon notable. Dans un contexte global qui a été généralement favorable à la croissance économique, les trajectoires différentes des pays ont été fonction dans une large mesure de la capacité des gouvernements à éviter les conflits internes et la dislocation sociale que risquait d'engendrer une logique du profit débridée.

Le Sénégal, en 2030, fait partie des pays qui ont réussi cette performance. Il a rejoint le groupe des pays émergents. D'une certaine manière, la SCA initiée vers 2007 a porté ses fruits. La croissance a été soutenue au cours des dix dernières années, en même temps qu'on a assisté à une certaine diversification de l'économie sénégalaise. Les performances sont, bien sûr, inégales d'un secteur à l'autre mais dans l'ensemble le pari a été gagné qui consistait à faire entrer le Sénégal dans le cercle des pays émergents.

Par ailleurs, un investissement important a été réalisé dans les infrastructures (eau, électricité, routes). La productivité des entreprises s'en trouve accrue. Les coupures d'électricité appartiennent au passé, elles qui faisaient perdre au pays des dizaines de milliards. Il en est de même pour les fraudes à l'électricité qui coûtaient 20 milliards de francs CFA aux contribuables. En matière de TIC en particulier, les progrès auront été remarquables. Certes, en effet, le nombre d'utilisateurs de téléphones cellulaires avait explosé entre 2000 et 2007, mais le prix du service était alors encore très élevé ; aujourd'hui, en 2030, il est comparable aux prix pratiqués au Bangladesh, en Inde ou au Pakistan. La concurrence très vive que se livrent les opérateurs –ils sont maintenant quatre sur le marché contre 2 en 2000- explique en partie cette baisse. Mais cette baisse est due en partie au succès du NEPAD qui, après un démarrage difficile, a connu une réorganisation en 2010 qui l'a crédibilisé et a favorisé le démarrage de certains programmes, dont celui du câblage sous-marin/fibre optique qui avait été en souffrance. Le Sénégal aura grandement bénéficié de l'intégration régionale en général et de son volet infrastructurel en particulier.

Au plan démographique, le Sénégal a achevé sa transition. A la différence d'autres pays du Sahel et de pays en crise, les taux de fécondité ont baissé de façon non négligeable tandis que l'espérance de vie à la naissance s'est accrue.

2010-2015

Les perspectives de développement du continent africain, y compris celles de l'ASS paraissaient bonnes au début des années 2010. Certes, la croissance économique avait été ralentie en raison de la crise économique et financière de 2008 ; certes également il était clair que beaucoup de pays n'allaient pas atteindre les OMD en 2015 mais l'analyste ne pouvait manquer d'observer que des progrès significatifs étaient enregistrés sur le front politique avec la

résolution des conflits en RDC, en Angola et en Afrique de l'Ouest et, sur le front de l'économie, des politiques macro-économiques plus judicieuses. Certes au début de la période, le ralentissement de la croissance avait entraîné une réduction des flux d'investissement mais ces derniers avaient repris stimulés par les pays asiatiques.

Les caractéristiques de l'IDE dans cette période manifestaient une certaine continuité par rapport aux tendances de la décennie précédente : concentration sur les ressources naturelles et concentration sur certains pays. Le Sénégal en avait bénéficié grâce à l'or mais aussi au régime juridique et fiscal particulièrement attrayant accordé aux investisseurs extérieurs. Les infrastructures routières s'en étaient trouvées boostées. En 2015, le pays comptait plus de 1500kms de routes et 55 grands ponts. Ces projets avaient généré plus 150.000 emplois. Même si le programme « Zéro nid de poule, zéro bac » n'avait pas encore été totalement réalisé, les ressources du fonds d'entretien routier autonome (FERA) mis en place au début de l'année 2009 étaient passés de 32 milliards en 2009 à 50 milliards en 2012.

Des investissements dans l'économie numérique avaient aussi rendu le pays attrayant pour des compagnies qui avaient compris tout l'intérêt qu'elles pouvaient tirer du marché représenté par une population majoritairement jeune et urbanisée.

Des entreprises sénégalaises, en partenariat avec d'autres de la sous-région, décrochent de juteux contrats dans les BTP. Quelques unes sont cotées en bourse et sont soutenues par des institutions financières régionales , dont la BAD où les «non-régionaux» ont injecté beaucoup de capitaux, la dynamique BOAD rénovée et des groupes bancaires africains devenu plus compétitifs. Ce boom dans le BTP aura du reste été bénéfique aussi pour nombre d'unités qui

opéraient dans le secteur informel jusqu'alors mais ont profité des nouvelles dispositions du régime fiscal pour en sortir et conclure des contrats de sous-traitance dont l'innovation majeure est qu'ils comportent tous une clause relative à la formation des employés.

Au demeurant, il n'y a pas que dans le BTP que l'on trouve des entrepreneurs sénégalais. Ceux-ci sont présents aussi dans les industries mécaniques, dans l'agro-industrie et dans d'autres branches. Ils présentent beaucoup de caractéristiques communes parmi lesquelles :

- un niveau d'éducation relativement élevé
- leur intérêt réel pour les processus d'intégration économique qui leur permettent d'élargir leur marché
- leurs capacités à se faire entendre des pouvoirs publics avec lesquels ils négocient, à travers leurs organisations professionnelles/patronales, des améliorations des cadres législatifs et réglementaires susceptibles de favoriser l'épargne, l'investissement et la recherche d'une productivité accrue.

Ces entrepreneurs ont leur pendant et trouvent du répondant dans une nouvelle génération d'hommes politiques qui s'est d'emblée posée en rupture avec la génération précédente. Si en 2012, l'on avait beaucoup épilogué sur « la rupture générationnelle », à la vérité la rupture allait s'avérer plus profonde et dépasser les seuls aspects démographiques. Les hommes politiques sortis des élections de 2012 avaient réussi à mettre en place un Etat fort, orienté vers le développement de l'économie et n'avaient pas hésité à appuyer les entreprises les plus compétitives, en particulier celles qui allaient à la conquête des marchés extérieurs. Des alliances originales s'étaient donc nouées entre la classe politique et les entrepreneurs sénégalais.

2015-2020

En raison de la montée en puissance de quelques économies africaines et du Sud en général, un certain optimisme était justifié quant aux perspectives de développement du continent. Le volume des investissements s'était accru de façon significative même s'il continuait de se diriger quasi exclusivement vers l'exploration des ressources naturelles. Cet accroissement des investissements vers l'exploitation des ressources naturelles. Cet accroissement des investissements était tel que dans certains pays donateurs traditionnels l'on s'interrogeait sur la nécessité de poursuivre l'aide publique au développement (APD) dans ses formes conventionnelles. Mais, comme le signalaient nombre de groupes militants tant au Nord qu'au Sud, cet accroissement de l'investissement n'était pas nécessairement un bienfait ou la panacée dans la mesure où les retombées économiques qui en découlaient étaient très inégalement distribuées et généraient donc un accroissement des disparités. Le Sénégal dans cette période se présentait comme un pays où deux courbes étaient en hausse de façon parallèle : celle de la richesse mesurée par le PNB/capita, d'une part, celle de la pauvreté d'autre part. A l'instar de ce qui avait été observé dans un pays comme l'Ouganda par exemple à la fin du 20^e siècle.

Mais de cette situation, qui n'était paradoxale qu'en apparence, les investisseurs se souciaient peu, tout comme au demeurant les agences d'aide. Malgré toute la rhétorique qui avait prévalu au cours de la décennie précédente sur les réformes en matière de gouvernance comme condition pour accroître l'attractivité des pays, la compétition accrue entre les firmes multinationales était telle que l'on fermait bien volontiers les yeux sur le peu de progrès réalisés en matière par exemple de lutte contre la corruption, une corruption qui était devenue endémique. Plus difficile à ignorer était l'insécurité et la montée de la

criminalité, que beaucoup d'analystes attribuaient au déclin des investissements dans les secteurs sociaux et à une approche par trop répressive de la préservation de l'ordre par le gouvernement pour protéger les fortunes colossales qui s'étaient constituées durant cette période. Du reste, les groupes privilégiés, bénéficiaires de la croissance économique, ne comptaient pas exclusivement sur la force publique. Pour protéger leurs biens, ils étaient de plus en plus nombreux à recourir à des agences de sécurité privées, des agences qui avaient connu un développement fulgurant durant cette période.

2020-2030

Les difficultés rencontrées par des pays richement dotés en ressources comme le Nigéria, l'instabilité politique qui accompagnait leur croissance économique, conduisirent les responsables sénégalais à se pencher davantage sur l'expérience des pays qui avaient réussi à entrer et à se maintenir dans le Club des pays émergents. Il se trouve que pour l'essentiel, à l'exception notable du Botswana, ceux-ci étaient des pays côtiers : Egypte, Tunisie, Maroc, Tanzanie, l'Afrique du Sud, Maurice. Une des leçons qu'ils tiraient de l'étude de ces expériences c'est que ces pays devaient en grande partie leur succès au fait qu'ils avaient choisi de lier étroitement leurs économies aux réseaux commerciaux internationaux plutôt que d'investir leurs ressources financières et/ou politiques à essayer de gérer des conflits internes douloureux chez eux ou leurs voisins.

Les relations bilatérales avec l'Union Européenne et les pays d'Asie étaient devenues dès lors une composante majeure de la politique étrangère sénégalaise. Si au plan du discours, les dirigeants sénégalais ne renonçaient pas à la solidarité avec les pays voisins englués dans des conflits politico-militaires de plus ou moins grande intensité, le contrôle des frontières était devenu cependant plus strict, et rencontrait une certaine adhésion des populations pour qui une

migration non contrôlée pouvait être une menace aux systèmes de redistribution dont le développement accompagnait l'ancrage de plus en plus poussé de l'économie sénégalaise dans les réseaux commerciaux internationaux.

Force est de reconnaître toutefois que ces résultats ne sont pas le seul fait des Sénégalais, qu'il s'agisse de l'Etat ou du secteur privé. L'amélioration de l'environnement international y aura contribué d'une manière non négligeable. En effet, le discours sur l'hyperlibéralisation - ou l'hyperempire comme écrivait Attali dans « Une brève histoire de l'avenir » - avait été quelque peu mis sous le boisseau après la grande crise financière de 2008 qui avait vu les banques perdre 3000 milliards de dollars en un an. L'effondrement de la Bourse de Dubai à la fin de l'année 2009 avait également conduit les dirigeants – dont beaucoup étaient très liés aux investisseurs de Dubai – à mettre un bémol sur les vertus de l'hyperlibéralisme et du « tout marché ». Ceux qui n'avaient cessé de présenter le capitalisme comme l'horizon indépassable de l'évolution humaine, comme l'avenir inéluctable du genre humain étaient comme pris de doute, tout comme, du reste, l'opinion publique. D'ailleurs, un sondage conduit par la BBC, en 2009, dans 27 pays –dont les USA, l'Allemagne, la France, le Canada- à l'occasion du 20^e anniversaire de la chute du mur de Berlin montrait que seulement 11% des répondants trouvaient que le capitalisme marchait bien » tandis que 23% -le double- trouvaient que le capitalisme est « intrinsèquement mauvais ».

Ce qui est certain, c'est que les réaménagements introduits dans l'architecture du système financier mondial après les coups de semonce de 2008 et 2009 auront eu un effet paradoxal : légitimer les institutions financières internationales, d'une part, mais, d'autre part, légitimer les réponses hétérodoxes en matière de développement. Les dirigeants sénégalais, de concert avec leurs homologues des autres pays africains, rangés derrière la bannière d'une Commission de l'Union

Africaine renforcée, et utilisant à bon escient les institutions financières africaines –la BCA, la BAI, le FMA- qui avaient enfin vu le jour avaient réussi à faire entendre leur voix et à obtenir les dérogations nécessaires à la protection de leurs industries naissantes. Ils y étaient parvenus en jouant, entre autres, sur les vieilles rivalités qui existaient au sein du camp occidental.

En effet, le front du Nord n'est pas, en 2010, homogène. A cette époque, le capitalisme français tenait à marquer sa différence par rapport au capitalisme à l'anglo-saxonne. Le clivage entre les deux était déjà apparu pendant la guerre contre l'Irak où la France allait défendre l'honneur et le multilatéralisme. Mais on en avait encore eu la preuve lorsque les banquiers britanniques avaient –en 2009- accusé le Président français d'avoir ébranlé l'Union Européenne par ses déclarations sur « les dérives du modèle anglo-saxon ».

Ce dernier n'avait guère fait dans la langue de bois en soutenant que « la crise est venue de la dérive d'un modèle anglo-saxon : je veux pour le monde la victoire du modèle européen, qui n'a rien à voir avec les excès du capitalisme financier » avait-il ajouté (Figaro du 30/12/2009).

Au plan interne, cette croissance soutenue est intervenue dans un contexte où la transition démographique amorcée au début du siècle s'est consolidée. La politique de population adoptée alors s'est traduite par des changements notables qui sont conformes au scénario appelé alors la « Feuille de route ». Les autorités sénégalaises en éprouvent une fierté certaine. Elles soulignent que l'accélération de la planification familiale, préconisée par le Ministre de Santé et de la Prévention en juin 2009³, avait permis :

³ Sénégal : Population, planification familiale et développement, Ministère de la Santé et de la Prévention, Juin 2009

- de multiplier par 3 le PIB par tête en 25 ans
- de réduire la demande d'emplois d'environ 1.100.000
- d'économiser l'équivalent de plusieurs centaines de milliards de FCFA pour l'importation de riz
- d'économiser 157 milliards de FCFA de dépenses publiques de santé
- d'éviter 1.292.191 décès d'enfants de moins de 5 ans
- de contribuer à l'atteinte des OMD en la matière en 2015

L'état de santé de cette population s'est, lui aussi, nettement amélioré, même si certaines pandémies persistent.

Le niveau d'éducation de cette population s'est lui aussi nettement amélioré. Là encore, le résultat était mis à l'actif des « Assises de l'Education » de 2012. Les améliorations les plus visibles portaient sur l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire, deux ordres d'enseignement désormais embrassés d'un même regard. C'est que les participants aux Assises avaient soutenu que sous les divers régimes, on avait voulu régler les problèmes de l'Université sans s'attaquer à la structure générale du système éducatif. C'est ainsi que, par exemple, l'on n'avait pas touché au système secondaire, mal organisé, qui continuait de ce fait à produire continuellement un flot de bacheliers qui venaient inonder littéralement l'Université, en particulier la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Cet état de fait avait été corrigé.

La diversification des acteurs dans le domaine de l'éducation avait été fortement recommandée lors de ces Assises et la recommandation avait été suivie d'effet. Aussi, progressivement, le secteur privé est devenu un acteur important en matière de développement et d'utilisation des capacités nationales, un domaine dans lequel il n'avait dans le passé joué qu'un rôle marginal comparé à l'Etat. Des dégrèvements fiscaux lui ont été accordés pour promouvoir et soutenir cette

tendance et la formation en cours d'emploi s'en est trouvée stimulée, avec un accent très fort mis sur l'innovation.

A la vérité, dès 2010, et suite à la Conférence de Doha en 2009, à laquelle avait pris part la D.G. de l'UNESCO nouvellement élue, un coup d'accélérateur avait été donné pour l'innovation dans l'éducation. Cette nécessité présentée alors comme « incontournable dans une économie globalisée » s'était traduite par un accroissement significatif du budget de l'éducation. « C'est dans l'éducation que se trouve l'or », avait affirmé le ministre en charge du département devant la représentation parlementaire.

La nécessité d'ouvrir l'université et le système éducatif en général vers le monde de l'entreprise avait été alors réaffirmée et l'ambition du régime dans ce domaine s'était matérialisée dans le démarrage effectif en 2011 du premier incubateur d'entreprises d'Afrique de l'Ouest sur le campus de l'UCAD dans le but déclaré d'encourager la création d'«entreprises innovantes». L'objectif était d'assurer une meilleure insertion professionnelle des étudiants en les rapprochant des entreprises et en les incitant à en créer. L'UGB de Saint Louis, l'Université de Thiès, l'Université de Ziguinchor, l'Institut de Technologie Alimentaire et l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles s'étaient associés au projet qui avait été financé en partie par l'Ambassade d'un pays donateur et un institut de recherche du même pays.

Mais si le Sénégal connaît une croissance économique de type productiviste, c'est-à-dire un développement où une priorité de fait est donnée à la production de biens et des services, ce développement est inégal selon les régions : il en résulte un accroissement des disparités qui ne va pas sans poser problème. Le gouvernement tente d'y répondre par une politique d'aménagement du territoire faisant la part belle à la décentralisation industrielle et valorisant la main

d'œuvre locale mais ce vœu du gouvernement, qui est aussi celui des élus locaux, n'a pas donné la pleine mesure de son potentiel.

Il s'y ajouté que ce développement s'est opéré au prix d'un endettement extérieur qui n'est pas négligeable. Certes cet endettement a changé de nature. A la différence de ce qui se passait dans des économies rentières, cet endettement a servi à financer des investissements productifs qui génèrent des exportations suffisantes et viennent conforter le processus d'accumulation.

Mais il y a aussi et peut être surtout que ce développement de type productiviste s'est fait au mépris total de l'environnement. L'eau, les ressources en terre, l'atmosphère et la biodiversité sont mises à mal ; le risque avait été évoqué dans GEO 4, ouvrage publié en 2007, et il avait été associé à un scénario appelé « Markets First ».

L'exemple le plus frappant du peu de considération accordé à la préservation de l'environnement est fourni par l'approche adoptée s'agissant du parc du Niokolo Koba. En effet, sous prétexte d'implication du secteur privé dans la promotion du tourisme au Sénégal, le parc national de Niokola Koba a été en fait privatisé. Ce ne sont pourtant pas les mises en garde qui avaient manqué. Instruits par les déboires du modèle de Bandia, une aire protégée qui avait été privatisée sans générer les retombées positives qu'en escomptaient les populations riveraines, les villageois de Saraya, soutenus par des associations d'environnementalistes avaient cherché à retarder ce processus. Mais rien n'y fit.

La dégradation de l'environnement qui s'ensuivit laissait des traces visibles comme des balafres.

Scénario 3 : Etat vertueux

Dire que l'image du Sénégal aujourd'hui est fort éloignée de celle qu'il présentait dans les premières années du 21^e siècle relèverait de l'euphémisme. Alors que le pays s'approche de 2030, il n'est pas inutile de jeter un regard rétrospectif sur les développements qui ont contribué à le transformer et à le faire passer du statut de petit pays marginalisé dans l'économie mondiale, vivant de rentes qui s'amenuisaient chaque jour, à celui d'acteur écouté, présent sur le marché mondial et jouissant d'une aura non négligeable dont les retombées économique-financières, socio-politiques et culturelles sont visibles.

Certes, les deux décennies passées ne sont pas venues à bout de tous les défis et handicaps au développement accumulés en 50 ans d'indépendance. Certes, comme ailleurs sur le continent africain et dans le monde, le maintien de la cohésion sociale et la réduction des inégalités de tous ordres y sont loin d'être acquis d'avance alors qu'ils sont vitaux. Mais si les acquis sont fragiles, l'essor du pays n'en est pas moins remarquable.

A l'évidence, un grand nombre d'individus et d'organisations y ont contribué mais cet essor peut être attribué pour l'essentiel à la convergence de deux facteurs-clé : un environnement international relativement favorable en raison notamment d'une amélioration significative des conditions de fonctionnement de l'économie mondiale d'une part ; d'autre part une stabilité politique et un affermissement de la démocratie dans le pays, mais aussi sur le continent.

2010-2015 : le temps de la réflexion

En 2010, alors que s'approchait la date-butoir des OMD, la pauvreté qu'il s'agissait de réduire de moitié s'était accrue. La SCA montrait ses limites qui se

résumaient, pour l'essentiel, dans la persistance de la faible productivité des principaux secteurs de l'économie, en dépit des efforts d'assainissement du cadre macro-économique poursuivis depuis trois décennies. Cette crise avait conduit de nombreuses agences de coopération au développement à revoir à la baisse leurs engagements en matière d'APD tandis que les IDE qui auraient pu prendre le relais étaient loin de se bousculer aux portes d'un Sénégal moins attrayant que les grands pays pétroliers, aurifères ou diamantifères du continent.

Choisissant de rompre avec l'attitude victimaire dont étaient coutumiers les pays africains, prompts à incriminer les pays développés, les dirigeants sénégalais, dans un bel élan de solidarité et de lucidité, s'étaient organisés pour réfléchir et trouver ensemble des voies originales pour relever les défis du développement. Entrepreneurs, hommes d'affaires, leaders politiques, ONG de développement, mouvements religieux avaient participé pendant plus d'un à exercice dénommé « Sénégal 2030 : quel avenir pour notre patrimoine commun ? ».

La réponse à la question tenait en me phrase qui résonnait comme une profession de foi : « le Sénégal à l'avènement duquel nous nous engageons à travailler est une société juste, solidaire, respectueuse du pluralisme, orientée vers le développement durable, où les citoyens sont gouvernés de manière vertueuse ».

Cet engagement, résultant d'une mise en commun des intelligences des Sénégalais, de l'intérieur et de la diaspora, avait été largement popularisé, une popularisation facilitée par sa traduction dans les diverses langues nationales. Les pays et organisation partenaires du Sénégal avaient également été largement briefés sur le sens de cet engagement. « Nous voulons faire en sorte que ceux qui ont faim aient du pain, et que ceux qui ont du pain aient faim de justice et d'amour » leur disaient les délégations qui les rencontraient.

2015-2020 : le temps de la consolidation de la démocratie

A la faveur de la stabilité consécutive à l'élection présidentielle de 2012, et grâce à la légitimité des dirigeants issus de ces élections qui avaient été, de l'avis de tous les observateurs, parmi les plus transparentes que le pays ait connues, le Sénégal avait retrouvé un certain lustre. Parce que les institutions démocratiques y fonctionnaient à la satisfaction de la majorité des acteurs politiques et des investisseurs nationaux et étrangers, les responsables étaient de plus en plus invités à jouer un rôle dans le règlement pacifique des conflits dans les pays de la région. Dans les organisations sous-régionales (CEDEAO, UEMOA), ils se faisaient les ardents défenseurs de mécanismes régionaux pour soutenir les transitions démocratiques.

Ce climat apaisé avait été mis à profit pour mettre en œuvre des projets ambitieux dans des domaines aussi divers que la démographie, l'économie de la pêche, les régimes de gouvernance, les systèmes axiologiques ou l'esthétique négro-africaine. Une réforme de l'éducation avait été mise en œuvre, après des débats passionnés qui avaient vu se former quatre (4) camps.

- Les tenants de l'utilitarisme soutenaient qu'il fallait instruire les plus doués afin qu'ils fassent profiter ceux qui ne le sont pas de leur éducation.
- S'appuyant sur le principe de différence rawlsien, d'autres soutenaient qu'il fallait allouer de plus grandes ressources aux moins intelligents durant les premières années de l'éducation.
- Au nom du principe de redressement, d'autres encore soutenaient qu'il fallait dédommager les moins doués de cette inégalité naturelle en leur

allouant des postes, non sur la base de leurs compétences mais sur celle de cette inégalité, au risque de décourager les initiatives personnelles des autres.

- D'autres enfin étaient partisans d'un accès égal et libre de tous à l'éducation.

Quatre manières donc de concevoir et/ou de mettre en œuvre une politique de l'éducation s'affrontaient, chacune correspondant à une conception éthique différente et utilisant une base informationnelle différente aussi. Un compromis avait été trouvé au terme de ces débats.

Fort de sa légitimité, et en parfaite harmonie avec le secteur privé national, l'Etat sénégalais non seulement allouait plus de ressources à l'infrastructure physique et au développement du capital humain mais négociait des accords au terme desquels les investisseurs asiatiques s'engageaient dans l'industrie manufacturière locale, stimulant de ce fait l'emploi et une croissance soutenue. Vus avec une certaine suspicion au départ par les pays de l'OCDE, ces accords avaient fini de s'imposer, et cela d'autant plus facilement que l'Europe non seulement avait intensifié ses efforts pour ralentir les flux migratoires mais investissait plutôt dans une Afrique du Nord qui apparaissait de plus en plus comme l'arrière-cour de l'Europe.

2020-2030

Ayant compris depuis fort longtemps que la force motrice du dynamisme économique à l'échelle mondiale proviendrait du secteur tertiaire, le pays s'était organisé pour développer le secteur des services financiers, des

télécommunications et du tourisme. La conurbation Dakar-Thiès était ainsi devenue une destination privilégiée pour nombre d'institutions financières des pays du Golfe mais aussi des compagnies indiennes actives dans le domaine des TIC.

Le climat des affaires était d'autant plus favorable qu'à la faveur de la paix dans la région, l'Union Economique et monétaire de l'Ouest Africain était devenu une réalité, depuis qu'en 2020 le CFA avait disparu et avait été remplacé par le Cauri, monnaie en circulation dans les quinze pays de la CEDEAO.

L'éclosion de ce Sénégal nouveau avait été facilitée par des alliances conclues entre les pouvoirs politiques et le secteur privé initialement, alliances élargies progressivement aux acteurs culturels et aux communautés religieuses. Ces dernières avaient du reste fait un important travail de relecture des textes fondateurs.

Frapper sa femme, comme permis par le Coran, ou obéir à son mari, comme recommandé dans la Bible, ne trouvaient plus grâce aux yeux des théologiens libéraux de plus en plus nombreux à militer pour une anamnèse véritable. « La foi profonde n'a absolument pas de raison d'avoir peur de la raison critique », soutient l'Abbé Seck, dans le discours d'usage qu'il prononce à la rentrée des classes. Comme en écho, Mara affirmait, devant ses correligionnaires musulmans, « la foi, ma foi en tout cas, n'est pas enfermement sur les dogmes mais éclairage sur le monde à l'aide d'un questionnement dont je dois dire qu'il s'inscrit dans une certaine tradition philosophique occidentale ».

Le Sénégal n'est plus le petit pays qu'il était, en proie des convulsions politiques qui faisaient craindre le pire, souffrant d'une croissance faible. Bien au contraire, c'est un pays debout, fier, confiant en l'avenir éclairant sa marche par ce qu'un de ses enfants avait appelé « l'éthique du futur ». L'éthique du futur, avait-elle soutenu, « se fonde sur ma conviction que ce pays a des ressorts moraux cachés dont l'une des constantes est la haine de l'injustice ». L'histoire politique contemporaine du Sénégal lui fournissait nombre d'exemples du fait que tous ceux qui ont souffert de la loi du plus fort ont été élevés par les Sénégalais au rang de héros.

Mais l'éthique du futur consistait aussi, dans l'entendement de beaucoup, à apprécier les activités/programmes de développement à l'aune de l'impact qu'elles pourraient avoir sur le plus ou moins grand degré de liberté des citoyens de demain. Et de fait, aucun programme majeur n'avait plus été approuvé sans que fût examinée sa cohérence par rapport aux orientations stratégiques de la réflexion prospective Sénégal 2030 qui avait été discutée et adoptée en 2010 pour servir de base à la planification stratégique du développement du pays.

ACRONYMES – SIGLES

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
TINA : There is no Alternative
APD : Aide Publique au Développement
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
UEMOA : Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique
USA : United States of America
NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
MAEP : Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
FIDA : Fonds International pour le Développement Agricole
IDE : Investissements Directs Extérieurs
BAD : Banque Africaine de Développement
BOA : Banque Ouest Africaine de Développement
BTP : Bâtiment et Travaux Publics
BCA : Banque Centrale Africaine
BAI : Banque Africaine d'Investissement
FMA : Fonds Monétaire Africain
UCAB : Université Cheikh Anta Diop
UGB : Université Gaston Berger
ASS : Afrique Sub-Saharienne
FERA : Fonds d'Entretien Routier Autonome